

12 juil 2019 -18:11

Conseil des ministres du 12 juillet 2019

Le Conseil des ministres s'est réuni le vendredi 12 juillet 2019 au 16 rue de la Loi, sous la présidence du Premier ministre Charles Michel.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Sarah Delafortrie
Service Rédaction
+32 2 287 41 07
sarah.delafortrie@premier.fed.be

12 juil 2019 -18:11

Appartient à Conseil des ministres du 12 juillet 2019

Défense : désaffectation du bien immobilier du Quartier Sart-Hulet à Jambes

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la désaffectation du bien immobilier du Quartier Sart-Hulet à Jambes (Namur).

Compte tenu du fait que le Quartier Sart-Hulet a été de facto abandonné fin 2018, les coûts de fonctionnement liés à l'entretien du site doivent maintenant être limités au minimum. De plus, toute forme de non-occupation de longue durée des bâtiments doit être évitée car elle induit une dégradation de la qualité de ces bâtiments. En conséquence, il faut procéder à la désaffectation du bien. En effet, ce n'est qu'après la désactivation effective du bien que des instances avec un pouvoir d'expropriation (telles que la ville de Namur et la province de Namur) peuvent entamer une procédure d'expropriation éventuelle.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Egmont 1
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://diplomatie.belgium.be>

12 juil 2019 -18:11

Appartient à [Conseil des ministres du 12 juillet 2019](#)

Avenant au contrat de gestion entre l'Etat et Skeyes

Sur proposition du ministre de la Mobilité chargé de Belgocontrol François Bellot, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant approbation du premier avenant au contrat de gestion entre l'Etat et Skeyes pour la mise en place des synergies civiles et militaires.

Le 19 mai 2017, le ministre de la Défense et le ministre de la Mobilité ont conclu une note de déclaration relative aux accords de base et aux conditions de la collaboration entre la Défense et Skeyes dans le domaine des services de contrôle du trafic aérien. Cette note contient des dispositions afin de garantir que la Défense puisse réaliser ses missions. Ces dispositions devaient être introduites dans le contrat de gestion entre Skeyes et l'Etat belge.

Il n'est pas prévu de conclure un nouveau contrat de gestion avant la formation d'un nouveau gouvernement, après les élections législatives de mai 2019. Afin de permettre l'exécution de la décision prise en mai 2017, il est toutefois nécessaire d'adapter le contrat de gestion actuel. Toutes les dispositions ont trait à la collaboration entre les civils et les militaires et les moyens que Skeyes doit mettre à disposition pour la Défense.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

12 juil 2019 -18:11

Appartient à Conseil des ministres du 12 juillet 2019

Délégation de compétence pour les actes et justificatifs à joindre à une déclaration de nationalité

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant la délégation de compétence pour les actes et justificatifs à joindre à une déclaration de nationalité.

Le projet a pour objectif principal d'adapter l'arrêté royal du 14 janvier 2013 suite aux modifications apportées par la loi du 18 juin 2018 portant dispositions diverses en matière de droit civil et des dispositions en vue de promouvoir des formes alternatives de résolution des litiges, entré en vigueur, en ce qui concerne la nationalité, le 12 juillet 2018. Le projet d'arrêté royal met en oeuvre la délégation de compétence prévue dans le Code de la nationalité belge qui permet notamment au Roi de déterminer les actes et justificatifs à joindre à une déclaration de nationalité ainsi que d'établir les formulaires de notification de pièces manquantes.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 14 janvier 2013 portant exécution de la loi du 4 décembre 2012 modifiant le Code de la nationalité belge afin de rendre l'acquisition de la nationalité belge neutre du point de vue de l'immigration

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

12 juil 2019 -18:11

Appartient à [Conseil des ministres du 12 juillet 2019](#)

Actes et justificatifs à joindre à la déclaration attributive de nationalité belge

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal déterminant les actes et justificatifs à joindre à la déclaration attributive de nationalité belge ainsi que le contenu du formulaire de déclaration.

Le titre IV de loi du 18 juin 2018 concerne des modifications du Code de la nationalité belge en vue notamment d'intégrer la procédure d'attribution de la nationalité belge ouverte aux immigrés de la deuxième génération directement dans l'article 11bis du Code de la nationalité belge (CNB), qu'il a rétabli. Le projet d'arrêté royal vise dès lors à :

- déterminer la liste exhaustive des actes et justificatifs à joindre à la déclaration attributive de nationalité tels qu'ils découlent des conditions fixées par la loi
- établir le modèle du formulaire de notification de pièces manquantes utilisé dans le cadre de ladite procédure

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal déterminant les actes et justificatifs à joindre à la déclaration attributive de nationalité belge fondée sur l'article 11bis du Code de la nationalité belge ainsi que le contenu du formulaire de déclaration

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

12 juil 2019 -18:11

Appartient à [Conseil des ministres du 12 juillet 2019](#)

Maintien temporaire des membres actuels du Conseil des bourgmestres

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui prévoit une disposition transitoire autorisant les membres actuels du Conseil des bourgmestres à continuer à siéger jusqu'à ce que le nouveau gouvernement fédéral procède à leur renouvellement ou règle leur succession.

La désignation des membres du Conseil des bourgmestres est valable pour trois ans. Le mandat des actuels membres du Conseil parviendra à son terme le 3 août 2019. Or, l'avis du Conseil des bourgmestres constitue une condition nécessaire à l'adoption de textes réglementaires relatifs à la police locale, qui doivent impérativement être adoptés avant la fin de l'année. Le projet vise dès lors à maintenir en fonction les actuels membres jusqu'à ce qu'il soit effectivement pourvu à leur remplacement ou au renouvellement de leur mandat par le futur gouvernement.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 21 juillet 2016 désignant les membres du Conseil des bourgmestres

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

12 juil 2019 -18:11

Appartient à [Conseil des ministres du 12 juillet 2019](#)

Nomination de cinq membres du Collège de résolution de la Banque nationale de Belgique

Sur proposition du ministre des Finances Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêté royal visant à nommer cinq membres du Collège de résolution de la Banque nationale de Belgique (BNB).

Sont nommés membres :

- Pierre Francotte
- Luc Philips
- Bénédicte Inghels
- Veerle Colaert
- Eric Dirix (magistrat)

Le Collège de résolution est l'organe au sein de la BNB auquel on a confié la compétence d'appliquer les instruments de résolution et d'exercer les compétences de résolution conformément à la loi bancaire.

Projet d'arrêté royal de nomination d'un membre du Collège de résolution de la Banque nationale de Belgique

Projet d'arrêté royal de nomination de quatre membres du Collège de résolution de la Banque nationale de Belgique

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

12 juil 2019 -18:11

Appartient à Conseil des ministres du 12 juillet 2019

Mission d'assistance au Burkina Faso en 2019

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'exécution d'une mission d'assistance au Burkina Faso en 2019.

Le projet consiste en la réhabilitation de l'infrastructure des pistes sur le site de Pô, consistant en un ensemble de pistes d'obstacles et de pistes d'audace ainsi qu'un site d'escalade et de rappel. Le projet s'inscrit dans le cadre de l'effort de la Communauté internationale afin d'améliorer la situation sécuritaire de la région et de renforcer les capacités sécuritaires du Burkina Faso.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<https://diplomatie.belgium.be>

12 juil 2019 -18:11

Appartient à Conseil des ministres du 12 juillet 2019

Echange d'expertise avec l'Algérie dans le domaine de la "démilitarisation de munitions"

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'échange d'expertise avec l'Algérie dans le domaine de la "démilitarisation de munitions" (destruction et neutralisation de mines).

Cette activité est réalisée par le personnel du Service d'Enlèvement et de Destruction d'Engins Explosifs (SEDEE). Six domaines distincts seront abordés :

- le déminage humanitaire et militaire
- la gestion belge en matière *d'Explosive Ordnance Disposal* (EOD)
- les techniques belges dans le cadre *Counter Improvised Explosive Devices* (C-IED)
- la capacité de démantèlement belge de munitions
- le système de gestion belge de munitions
- la formation EOD belge

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<https://diplomatie.belgium.be>

12 juil 2019 -18:11

Appartient à [Conseil des ministres du 12 juillet 2019](#)

Actualisation des normes pour les véhicules d'entreprise acquis en emploi

Sur proposition du ministre des Finances Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui modifie le Code des impôts sur les revenus 1992 en ce qui concerne l'exonération des plus-values réalisées sur certains véhicules d'entreprise.

Le projet a principalement pour objectif d'actualiser les normes auxquelles les véhicules d'entreprise acquis en emploi doivent répondre dans le cadre de l'exonération des plus-values qui sont réalisées sur les véhicules d'entreprise conformément au Code des impôts sur les revenus 1992. Le but de ces normes est d'améliorer le parc des véhicules utilitaires, tant au niveau de la sécurité qu'au niveau écologique.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

12 juil 2019 -18:11

Appartient à Conseil des ministres du 12 juillet 2019

Désignation d'un membre de la commission chargée de la surveillance du recueil des données par les services de renseignement et de sécurité

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens et du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal désignant un membre suppléant néerlandophone du siège au sein de la commission administrative chargée de la surveillance des méthodes spécifiques et exceptionnelles de recueil des données par les services de renseignement et de sécurité.

Davy Jordens est désigné comme membre suppléant néerlandophone du siège au sein de la commission administrative.

Le projet sera soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Egmont 1
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://diplomatie.belgium.be>

12 juil 2019 -18:11

Appartient à [Conseil des ministres du 12 juillet 2019](#)

Régularisation des prestations dans le cadre du programme de modernisation de l'état civil

Le Conseil des ministres prend acte de la proposition du ministre de la Justice concernant la régularisation des prestations fournies dans le cadre du lancement de la base de données de l'état civil.

Il s'agit plus particulièrement de l'organisation du helpdesk et de la communication à destination des communes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

12 juil 2019 -18:11

Appartient à Conseil des ministres du 12 juillet 2019

Modifications concernant l'utilisation de matériel corporel humain destiné à des applications médicales

Sur proposition de la ministre de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à poursuivre l'exécution de modifications relatives à l'obtention et à l'utilisation de matériel corporel humain (MCH) destiné à des applications médicales humaines ou à des fins de recherche scientifique.

Le projet d'arrêté royal vise la poursuite de l'exécution de la loi du 30 octobre 2018 modifiant la loi du 19 décembre 2008 relative à l'obtention et à l'utilisation de matériel corporel humain destiné à des applications médicales humaines ou à des fins de recherche scientifique. Le projet règle entre autres les aspects suivants :

- les structures intermédiaires seront agréées sans accord de collaboration préalable avec une banque de MCH
- un comité consultatif et de concertation, à savoir le Comité d'allocation du matériel corporel humain (CAMCH), est développé plus avant
- des critères d'allocation supplémentaires à appliquer par les banques de MCH sont imposés
- la possibilité d'une notification électronique est prévue pour les biobanques

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 28 septembre 2009 fixant les conditions générales auxquelles les banques de matériel corporel humain, les structures intermédiaires et les établissements de production doivent satisfaire pour être agréés et modifiant l'arrêté royal du 9 janvier 2018 relatif aux biobanques

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

12 juil 2019 -18:11

Appartient à [Conseil des ministres du 12 juillet 2019](#)

Prolongation du mandat du directeur général de Fedasil

Sur proposition de la ministre de l'Asile et de la Migration Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé la prolongation du mandat provisoire du directeur général de Fedasil.

Le mandat de Jean-Pierre Luxen est prolongé à partir du 15 juillet.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

12 juil 2019 -18:11

Appartient à [Conseil des ministres du 12 juillet 2019](#)

Trois dossiers concernant la Régie des bâtiments

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur trois dossiers.

Il s'agit des dossiers suivants :

- lancement d'un marché public pour des travaux d'électricité dans les bâtiments de l'Etat Fédéral via une procédure ouverte
- contrat de fourniture de gaz et d'électricité et services apparentés pour les bâtiments et installations des services publics fédéraux et d'autres institutions fédérales pour les années 2019 et 2020
- conventions pour l'hébergement des serveurs de sauvegarde du Registre national

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

12 juil 2019 -18:11

Appartient à Conseil des ministres du 12 juillet 2019

Marchés publics pour la Défense

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement de deux marchés publics pour la Défense.

Il s'agit des marchés suivants :

- l'acquisition d'un système C2 (*Command & Control*) au profit du Carrefour de l'Information Maritime et des systèmes associés à bord des patrouilleurs côtiers (CPV - *Coastal Patrol Vessels*), y compris un contrat de maintenance pour la durée de vie du système
- l'achat, l'installation et l'entretien de systèmes ILS (*Instrument Landing System*) bi-directionnels pour la piste principale des bases de Beauvechain, Kleine-Brogel et Florennes
- un accord cadre pluriannuel (2020-2030) de services concernant l'externalisation du *facility management* des Quartiers Bertrix, Grobbendonk et Peutie

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<https://diplomatie.belgium.be>

12 juil 2019 -18:11

Appartient à [Conseil des ministres du 12 juillet 2019](#)

Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 21 décembre 2018 relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes.

Il s'agit de :

- **Coopération au développement :**
 - contribution annuelle à l'International Aid Transparency Initiative (IATI)
 - contribution volontaire au projet "Go far? Go together!" au Rwanda

- **Défense :** 14 dossiers (fourniture matings en matière synthétique pour tentes, acquisition grenades fumigènes, services voyages, achat, installation, validation et maintenance système NDB, plan hivernal Défense, licences Oracle et acquisition de plusieurs sortes de munitions)

- **Beliris:**
 - approbation du marché de travaux pour la restauration de l'Eglise Notre-Dame de Laeken
 - commandes via l'accord-cadre "sondages et analyse de sol, béton et pierre naturelle" en 2019
 - transaction dans le cadre du réaménagement du parc du Cinquantenaire

- **Sécurité et Intérieur :**
 - Remboursement du passif des traitements des agents de la centrale d'appels d'urgence 112 de Bruges pour 2013
 - paiements des cotisations 2019 dans le cadre de la surveillance médicale réalisée par Empreva
 - fixation du montant du crédit alloué aux gouverneurs pour la coordination des services de police et pour le développement d'actions provinciales en matière de sécurité et de prévention pour 2019

- **Santé publique :**
 - contribution belge à ICES pour 2019

- cinq dossiers (prolongation mission conseil analyste fonctionnel, extension mission consultance développeur, mission de consultance chef de projet, état estimatif fonds des matières premières, et expertise en régulation dispatching médical)

- Asile et Migration :
 - sept dossiers (parking Steenokkerzeel, contrat police des frontières polonaise, entretien locaux, achat laptops, système de détection d'incendie Merksplas, imprimantes et Safe Flights)
 - deux dossiers (remboursement AMIF Union Actions et contribution IGC)

- Environnement :
 - recrutement d'un candidat consultant externe Gestautor
 - octroi d'un subside à l'ASBL Fonds Virunga Belgique

- Mobilité :
 - contribution à Belgocontrol/Skeyes pour le financement des coûts pour la prestation de services de terminaux de navigation aérienne
 - octroi d'un subside à VIAS
 - contribution belge aux frais de fonctionnement de l'ICAO pour 2019
 - deux dossiers relatifs à l'amélioration du site internet du SPF Mobilité & Transports

- Intégration sociale : engagement de deux informaticiens pour une fonction d'analyste fonctionnel et une fonction d'expert en Sharepoint
- Economie: quatre dossiers (jours de consultance pour la migration du datawarehouse et mise en place d'une solution "data quality", achat de 200 laptops, prolongation d'un analyste JAVA expert, et estimation des besoins annuels pour les fournitures et remplacements de voitures de service)
- Finances: deux dossiers (OCDE - cotisation spécifique correspondant aux émoluments d'un fonctionnaire et cotisations diverses)

Service de presse du Premier ministre Charles Michel
rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>

12 juil 2019 -18:11

Appartient à [Conseil des ministres du 12 juillet 2019](#)

Organisation des services pénitentiaires et statut du personnel pénitentiaire

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant l'organisation des services pénitentiaires et le statut du personnel pénitentiaire.

Le projet fixe un nombre de procédures pour le personnel pénitentiaire. Il s'agit des procédures relatives à la concertation en cas de conflit social, au préavis de grève et concernant une action syndicale émanant d'une confédération représentée au Conseil National du Travail.

Le projet sera soumis pour négociation au Comité A et sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal portant exécution des articles 15 et 16 de la loi du 23 mars 2019 concernant l'organisation des services pénitentiaires et le statut du personnel pénitentiaire

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

12 juil 2019 -18:11

Appartient à Conseil des ministres du 12 juillet 2019

Préparatifs du procès des attentats du 22 mars 2016

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens et du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de décisions pour préparer le procès à la suite des attentats du 22 mars 2016.

Ce dossier porte sur l'organisation du procès. Dans ce cadre, le Conseil des ministres donne son approbation sur le choix du site « previous NATO Headquarter (PNHQ) » en vue d'y aménager un bâtiment judiciaire provisoire pour l'organisation du procès. En outre, il donne son feu vert au lancement d'un marché public pour la coordination globale et la gestion intégrale des services d'appui.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<https://diplomatie.belgium.be>